



La Provisseure

Aux

Responsables légaux

Gelos, le 3 Février 2020



**Objet : Information Service National Universel**

Madame, Monsieur,

Le **Service National Universel (SNU)**, dispositif voulu par le Président de la République, s'adresse à **tous les jeunes garçons et filles âgés de 15 à 16 ans**, sur la base du volontariat pour 2020. Il vise à transmettre un socle républicain, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

**Dossier suivi par :**  
Gisèle JANVIER

**Téléphone :**  
05 59 06 04 44

**Fax :**  
05 59 06 56 21

**Mél :**  
ce.0640026f@ac-bordeaux.fr

**Adresse postale :**  
25 rue Louis Barthou  
64110 GELOS

Il se déroule en trois étapes clef :

- un séjour de cohésion,
- une mission d'intérêt général,
- un engagement volontaire de 3 mois minimum.

Le **séjour de cohésion, de 12 jours, se déroulera du 22 juin au 3 juillet 2020**, dans un département autre que celui de résidence (une adaptation spécifique concernera les adolescents en situation de handicap). Au cours de ce séjour, différentes thématiques seront abordées telles que la citoyenneté, la découverte de l'engagement, la prévention santé, ...

Les jeunes seront regroupés dans des **internats publics ou des centres de vacances et encadrés par des adultes expérimentés et diplômés dans l'encadrement des adolescents**. Des aménagements seront mis en place au cas par cas pour les jeunes en situation de handicap, afin de permettre la participation de tous. Ce sera ainsi l'occasion pour chaque jeune de découvrir un autre territoire, mais aussi une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, être acteur de sa citoyenneté et ainsi affirmer sa place dans la société.

Les **missions d'intérêt général** seront quant à elles présentées et préparées au cours du séjour de cohésion et réalisées par le jeune à l'issue de cette première étape.

Vous trouverez ci-joint la plaquette de communication. Vous pouvez inscrire votre enfant **du 3 février au 3 avril 2020 sur le site [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)**, sur lequel vous pourrez également obtenir davantage d'informations. A l'issue, vous serez convoqués pour recevoir les modalités pratiques.

Ci-joint la plaquette.

Cordialement,

La Provisseure

Gisèle JANVIER